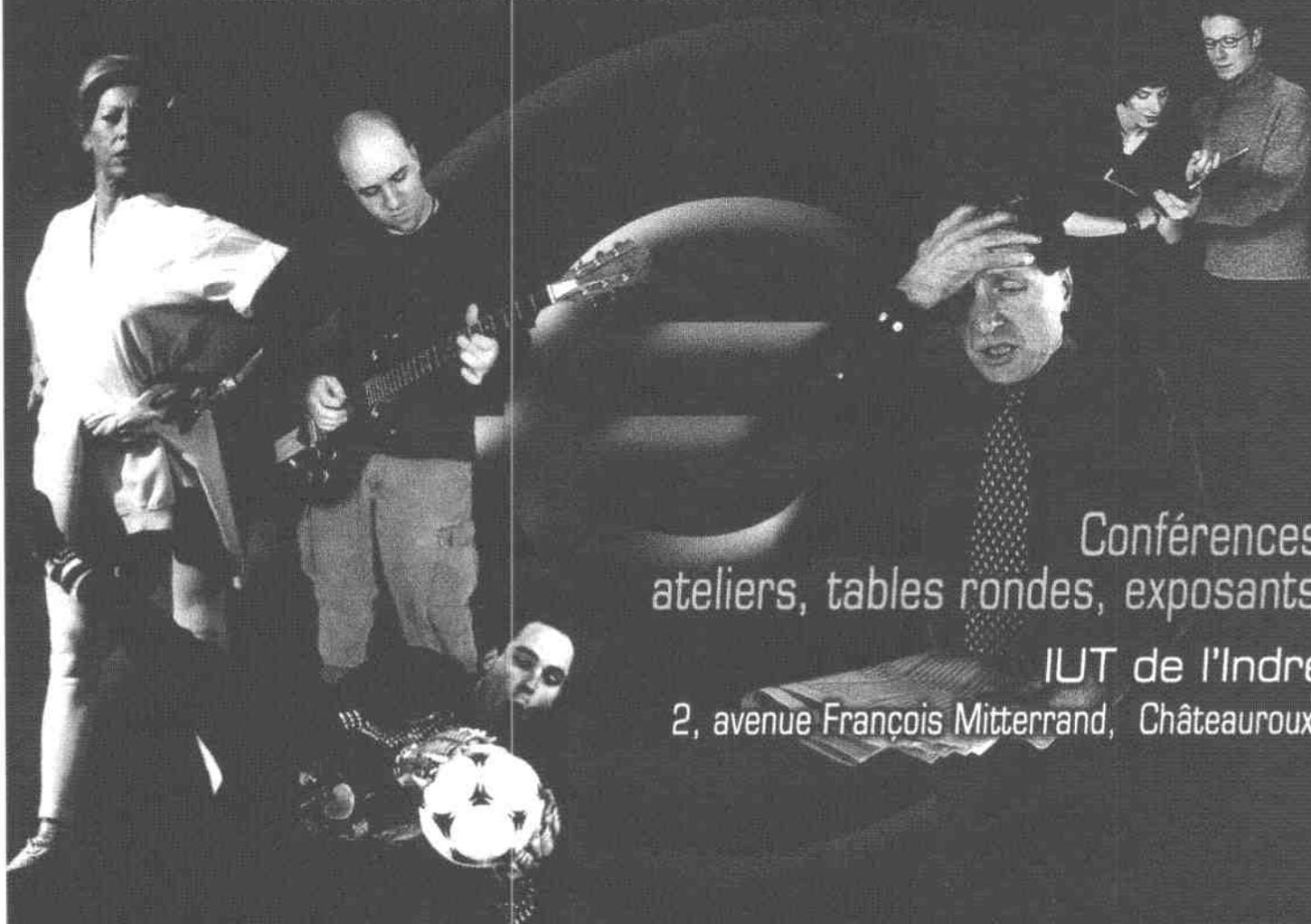


19 et 20 novembre 2004 - Châteauroux

# Financement des activités associatives

Premier forum entièrement dédié à l'ensemble des modes de financement et au développement des ressources d'une association.



Conférences,  
ateliers, tables rondes, exposants.

IUT de l'Indre  
2, avenue François Mitterrand, Châteauroux.

**Dispositif Local d'Accompagnement  
des associations de l'Indre**

Indre Initiative - Espace Entreprises - Place M. Dassault - Zone Aéroportuaire  
36130 - Déols - Tél. : 02.54.08.18.85 - Fax : 02.54.08.18.81

e-mail : [dla36indre@yahoo.fr](mailto:dla36indre@yahoo.fr)

**DLA**

# Forum du financement de 19 et 20 novembre 2004

VENDREDI 19 NOVEMBRE 9h30 à 12h30

## Développement des ressources d'une association

09H30  
11H30

### conférence 1

#### Les organismes de financement et autres apporteurs de fonds :

Fondations, fonds européens, prêts, partenariat, mécénat, dons,  
...comment intégrer ces formes de financement dans le projet de l'association ?

#### INTERVENANTS :

*Centr'actif, Monsieur Talbordet, Président,  
Crédit Mutuel du Centre, Monsieur Vallon, chargé d'affaires secteur associatif et institutionnel,  
FNARS Centre, Madame Ducloux-Deroua, directrice régionale et coordinatrice de la mesure 10B.*

*CRESOL, Madame Jambut, chargée de développement,  
Crédit Coopératif, Monsieur Delourmel, directeur d'agence,  
Fondation Macif, Monsieur Meneghel, correspondant national Région Centre,  
Caisse Epargne, Monsieur Perveval, secrétaire général de la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire.*

09H30  
11H30

### conférence 2

**Développer les ressources propres** lorsque les financements extérieurs ne sont pas suffisants : la démarche, les leviers sur lesquels agir.

#### INTERVENANTS :

*OPUS 3, Monsieur Roussinet, consultant,  
ADECAN, Monsieur Angibaud, consultant.*

09H30  
11H30

### conférence 3

#### Développement des ressources, formes juridiques et fiscalisation :

Que veut dire être fiscalisé pour une association ? Quelles sont les conséquences concrètes de la fiscalisation ? Dans quels cas peut-on être fiscalisés ? Que peut-on développer sans craindre d'être fiscalisé ?

Vers quelle forme juridique peut évoluer une association ? Dans quel cas peut-on envisager de changer de forme juridique ? Quelles sont les procédures à mener ? Quelles conséquences ?

#### INTERVENANTS :

*Direction des services fiscaux de l'Indre, Madame Baylac-Serret, inspectrice principale,  
Direction des services fiscaux de l'Indre, Madame Daix, inspectrice,  
ALTYS Groupement d'avocats, Monsieur Amblard, avocat.*

11H45  
12H30

### FORUM

**Développer les ressources :  
pour quoi faire ?**

VENREDI 19 NOVEMBRE 14h30 à 18h30

## Les financements publics

14H30  
16H30

### Conférence 4 Les aides de l'Etat :

A quelles activités ou emplois s'appliquent elles ?  
Quelle est leur importance, leur durée ? Quels sont  
les critères de choix des projets, dossier à établir, les  
contrôles de l'utilisation des financements ?

**Présentation par secteur :** Jeunesse et sport, Environnement, Culture, Travail  
et emploi, Sanitaire et social.

#### INTERVENANTS :

*DDASS de l'Indre, Madame Cohen, conseillère  
technique en travail social.*

*DIREN Centre, Madame Gibey, correspondante  
vie associative.*

*DDVA de l'Indre, Monsieur Pichon.*

*DDJS de l'Indre, Monsieur Pichon, directeur.*

*DDTEFP de l'Indre, Madame Martin, inspectrice  
du travail.*

14H30  
16H30

### Conférence 5 Financement des projets associatifs par les collectivités locales :

Activités ou emplois soutenus / Perspectives d'évolution / Critères de choix  
des projets / Evaluation des résultats.

#### INTERVENANTS :

*Communauté d'Agglomération Castelroussine, Monsieur  
Coarieux, directeur du développement solidaire.*

*Conseil Régional du Centre, Madame Fleurat, conseillère  
régionale.*

*Conseil Général de l'Indre, Monsieur Blondeau,  
Vice-Président du Conseil Général délégué à l'Action  
Sociale et à la Solidarité.*

*Commune de Châteauroux, Premier Maire adjoint,  
Madame Rougier, déléguée à la démocratie et vie  
social des quartiers; et le Contrat ville.*

17H00  
18H00

### Conférence 6 Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) des associations :

Etat, Caisse des Dépôts et Consignations, Europe et partenaires du DLA.

#### INTERVENANTS :

*Caisse des Dépôts et Consignations, Monsieur  
Fournier, chargé de développement territorial.*

*France Initiative Réseaux, Monsieur Gaudot,  
secrétaire général.*

*France Active, Monsieur Dementhon, chargé de  
mission territoriale.*

*CRPCA, Monsieur Lauvergeot, Président.*

*DDTEFP de l'Indre, Monsieur Lancelève,  
directeur.*



Vin d'honneur offert par la Mairie de Châteauroux